

CALENDRIER T.D. LANGUES - LICENCE

Faculté de Droit - Aix-en-Provence – 2009-2010

Toutes ces informations se trouvent sur notre site Internet :

<http://www.celan.droit.univ-cezanne.fr>

Chaque étudiant doit choisir une langue vivante étrangère parmi les quatre proposées pour sa formation obligatoire :

Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien : niveau post-Bac

LICENCE 1 13 heures au 1er semestre

ALLEMAND - ANGLAIS – ESPAGNOL : 1^{er} semestre
Début des enseignements: semaine du 21.09
<ul style="list-style-type: none">➤ Semaine du 21/09: Méthodologie - 1h *➤ Du 28/09 au 04/12 : T.D. en Labo 2 (salle 0.57) - 10h (1h par semaine)➤ 2 séances d'entraînement à l'examen (2 x 1h) *➤ Examen : épreuve terminale d'1h30 (ECLAM), en janvier 2010 *
ITALIEN : 2^e semestre
<ul style="list-style-type: none">➤ Du 08/02 au 30/04 : T.D. - 13h (9 séances de 1h30)➤ Examen : contrôle continu

A NOTER:

- **La présence est obligatoire et contrôlée.** Les informations et conseils de méthodologie donnés en amphithéâtre en début de semestre ne vous seront pas répétés individuellement.
- * Les dates et lieux exacts des séances de méthodologie, d'entraînement à l'examen et d'examens seront **AFFICHÉS** à Montperrin et devant le Secrétariat du Département des Langues (bureau 060, bât. Portalis). Consultez également notre site : <http://www.celan.droit.univ-cezanne.fr>

LICENCE 2 T.D. 25 heures annuelles

- **Enseignements** : du 12/10 au 04/12 **et** du 08/02 au 30/04 (8 + 9 semaines): 1h30 par semaine
- Examen : contrôle continu. **La présence en TD est obligatoire et contrôlée.**

LICENCE 3 T.D. 12 heures au 1er semestre, en 1^{ère} ou 2^e séquence

Les T.D. de L3 débutent le 14 septembre.

Inscrivez-vous le plus tôt possible puis consultez l'affichage devant le bureau 060 ou sur notre site (<http://www.celan.droit.univ-cezanne.fr>) dès le 1^{er} septembre pour connaître vos horaires.

➤ **Enseignements**, selon l'horaire attribué par le Secrétariat du Département des Langues (bureau 060, bât. Portalis):

- 1^{ère} séquence: du 14/09 au 09/10 (4 semaines): 2 x 1h30 par semaine
- 2^e séquence: du 12/10 au 04/12 (8 semaines): 1h30 par semaine

Examens : contrôle continu. **La présence en TD est obligatoire et contrôlée.**

Rattrapages: du 07/12 au 11/12 (L1 / L2 / L3) et du 03/05 au 07/05 (L2)